



Aux : Présidentes/Directrices exécutives/Secrétaires générales des associations membres du CII

De : Howard Catton, Directeur général

Date: Janvier 2020

Sujet : **Appel à candidatures pour le Prix de l'innovation des ANI 2021**

---

Le prix de l'innovation qui reconnaît l'inclusivité, la diversité et la créativité des ANI a été établi en 2010. Sont éligibles pour ce prix les membres du CII à jour de cotisation et ayant mis au point des stratégies novatrices et réussies comme par exemple l'augmentation de leurs effectifs, que ce soit par des programmes spécifiques et/ou de soutien offerts à leurs membres, et/ou des initiatives couronnées de succès pour améliorer la diversité et l'inclusivité de la profession infirmière au niveau national ou de l'association.

Par ces mémorandum et documentation y relative, nous encourageons les ANI à présenter des candidatures. Les ANI sont invitées à soumettre elles-mêmes leur candidature à la remise du Prix. Leur candidature pourra aussi être soumise par une autre ANI ou par un membre du Conseil d'administration. Les ANI et membres du Conseil d'administration présenteront, en 3 à 5 pages, une synthèse décrivant leurs stratégies – ou les stratégies des ANI dont elles soumettent la candidature – innovantes et réussies en matière d'inclusivité, de diversité et de créativité pour leurs ANI et/ou pour la profession infirmière (Résumé).

Lors de la réunion du CRN, l'ANI récipiendaire recevra une plaque trophée tandis que les deux ANI finalistes recevront des certificats. Un représentant de chacune de ces trois ANI sera également invité à faire une présentation sur son projet abouti durant le congrès du CII qui suivra et pour lequel leurs frais d'inscription seront levés. Toutes les contributions des ANI seront de plus répertoriées et postées sur le site internet du CII pour diffuser et partager avec les ANI les différents développements et approches qui ont été mis en place.

Nous vous demandons de faire parvenir les dossiers de candidatures d'ANI dûment complétés à [governance@icn.ch](mailto:governance@icn.ch) le **31 juillet 2020** au plus tard. Le Comité des prix du CII étudiera ces contributions et fera ses recommandations au Conseil d'administration pour décision en novembre 2020.

Annexes A : Prix de l'innovation des ANIs 2021